



v. 12/2021



Lycée Saint Cyran

Notre formation de préparation au BP JEPS Éducateur Sportif *mention* Activités Équestres post-bac s'adresse à de bons cavaliers, titulaires d'un diplôme de niveau bac, ayant le sens des responsabilités et capables de prendre des initiatives :

- passionnés par l'univers équestre et en particulier par l'enseignement de l'équitation,
- dotés d'un bon relationnel, patients, polyvalents et disponibles,
- motivés par les mises en situations professionnelles et notamment par les animations pédagogiques.

Nos objectifs

Donner aux stagiaires & apprentis une formation qualifiante et diplômante solide de niveau IV leur permettant à terme d'enseigner en centre équestre, poney-club, écuries de pension, de valorisation ou de commerce d'équidés.

Favoriser l'accès des stagiaires à un premier emploi en structure équestre grâce à notre vaste réseau de partenaires professionnels.

Doter les stagiaires & apprentis de très bonnes compétences équestres et pédagogiques.

Responsabiliser stagiaires & apprentis en s'appuyant sur notre centre équestre pour développer leur capacité à former et entretenir une cavalerie.

Développer leurs qualités relationnelles, leur autonomie et leur capacité d'initiative au quotidien.

Nos atouts

Une cavalerie de 20 à 25 chevaux sélectionnés exclusivement dédiée à la formation

Des infrastructures équestres permettant de pratiquer en toute saison toutes les disciplines de la mention : manège 60 m X 20 m, manège 25 m X 15 m , 5 carrières extérieures en sable, 1 carrière extérieure en herbe, 1 parcours de cross, 1 piste de galop de 800 m...

Des participations à des compétitions équestres et à des stages de perfectionnement avec des cavaliers ou entraîneurs de renom.

2 à 3 créneaux d'équitation par jour.

Hébergement possible sur place des chevaux des stagiaires & apprentis.

Restauration assurée sur l'établissement.

Accès possible au Centre de Documentation et d'Information du lycée pour consulter des ouvrages, des documents ou se servir du matériel informatique ou vidéo présent sur place.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 18 ans révolus avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres datant de moins de 3 mois,
- être titulaire d'un diplôme de niveau IV (Bac ou équivalent), du Galop 7, d'une attestation PSC1, AFPS ou SST(A) en cours de validité,
- avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP) ou disposer d'une équivalence (CEP III, classements en CCE.AM III),
- réussir nos tests de sélection.



web



Conformément au référentiel du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité « Éducateur Sportif » *mention* « Activités Équestres »

Contenu de la formation

EPMSP : Épreuve Préalable à la Mise en Situation Pédagogique	10 h
UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	57 h
UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	44 h
UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres	254 h
UC 4a : Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « initiation poney – cheval »	215 h
UC 4b : Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « approfondissement technique »	288 h

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.

Possibilité de valider certaines UC en fonction des diplômes déjà obtenus.

Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Stage 553 h soit 16 semaines

Modalités d'évaluation formatives Évaluations pratiques, évaluations de connaissances pédagogiques	Intervenants principaux Mayalen ROMATET (DESJEPS) : Responsable de formation Yves RABIER (Moniteur) : formateur
Modalités d'évaluation certificatives Conformément à l'arrêté du 31/10/2016, annexe III, les unités capitalisables (UC) constitutives de la mention « activités équestres » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » sont attribuées selon le référentiel de certification (Mise en place d'un projet d'animation, évaluations pédagogiques, évaluations pratiques)	Modalités pratiques Sélection : 22 avril 2022 ou 10 juin 2022 Formation : du 05 septembre 2022 au 29 septembre 2023 Tarif : 8 785 € Repas : 4,20 € (montant 2021/2022) + Caution carte cantine : 5 € Possibilité de prise en charge par des organismes financeurs : nous contacter.

Les indicateurs de résultats de la promotion 2020/2021

Taux de réussite : 78%	Taux d'insertion professionnelle : 100%
Taux de satisfaction : 100%	Taux d'abandon : 11%

Poursuite des parcours : DEJEPS, DESJEPS



Lycée Saint-Cyran

Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé
Saint-Cyran
 1 route de Châtillon
36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Responsable Formation : **Madame ROMATET**
 Tél : 06.21.08.20.54 – e-mail : mayalen.romatet@cneap.fr
facebook.com/LEAP-Saint-CYRAN-Officiel
 Facebook: BPJEPS Equitation SAINT-CYRAN

Organisme enregistré sous le n° 24 36 00 771 36
 auprès de la Région Centre-Val de Loire

Tél : 02 54 02 22 50
 Fax : 02 54 39 33 22
 Email : st-cyran-du-jambot@cneap.fr
leapstcyran.fr

Centre équestre du Jambot
 Label Qualité :
 École Française d'Équitation
 Numéro d'agrément : 3670000

